

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 octobre 2012



### Le second Challenge Inter-Entreprises de la mobilité désigne ses lauréats le 18 octobre

#### L'enjeu : changer d'habitude

Convaincre les salariés d'aller autrement au travail, tel est l'enjeu que se fixe ce Challenge de la Mobilité, organisé dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité (16 au 22 septembre). Ainsi, le 20 septembre dernier, les entreprises et salariés girondins inscrits au Challenge s'étaient engagés à utiliser des modes de transport alternatifs à la voiture pour se rendre au travail.

Cette seconde édition a largement mobilisé les entreprises avec **une hausse de 200% de la participation** (80 entreprises pour 1 733 salariés inscrits) **pour 125 847 km parcourus sur le trajet domicile-travail !**

#### La moitié des participants a utilisé les transports en commun

**Le Club de la mobilité\***, a dressé des statistiques sur ces nouvelles habitudes de déplacement pratiquées le 20 septembre : **49% ont utilisé les transports en commun, 28% ont pris leur vélo**, 25% ont marché, 23% ont fait du co-voiturage, 3% ont utilisé plusieurs de ces modes de déplacement et 2% d'autres moyens.

**34% des salariés ont changé leur mode de déplacement le jour du Challenge de la mobilité.**

Certains se sont rendus compte qu'ils pouvaient faire du co-voiturage avec leurs voisins de bureau : l'occasion de changer durablement ses habitudes avec convivialité !

#### Le cas d'une entreprise très impliquée : Métro

150 salariés de l'entrepôt **Metro de Bordeaux-Nord** (sur les 220 que compte l'effectif) ont participé au Challenge de la Mobilité cette année : 71 ont fait du co-voiturage, 9 ont utilisé le tram ou le bus et 4 ont opté pour le vélo. Cette seule journée a permis **d'économiser 1800 kilomètres de voiture !** La direction du personnel pense pouvoir économiser jusqu'à 1 million de km par an en favorisant le co-voiturage et les modes de transport doux.

#### Les lauréats 2012

Aquitaine Europe Communication (11 participants/100% des effectifs),  
la SNCF (597 participants/18%), le CREPAQ (6 participants/ 100%),  
Métro (77 participants/39%)  
et Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine (71/96%).

#### Les prix remis par l'ADEME Aquitaine

1 balade en bateau électrique sur le bassin d'Arcachon  
1 location pour 6 mois d'un vélo électrique (pour 2 entreprises)  
1 carte collective TBC (quel que soit le salarié et le trajet)

#### LE RECORD

Certains salariés se sont investis à 100% lors de cette Semaine de la Mobilité. La médaille revient à un salarié qui a parcouru **40 km à vélo** pour se rendre au travail.